

**ISRAËL – OUVERTURE de JOURNÉE DE LA FRANCOPHONIE -  
Allocution de bienvenue par Olivier CADIC, sénateur des Français établis hors de France**

Le 21 mars 2021

Monsieur l’Ambassadeur,  
Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Je veux commencer par exprimer ma gratitude d’avoir été invité à participer à cet événement, destiné à clôturer ces Journées de la Francophonie.

A ce titre, je souhaite remercier Mme la présidente Claude Brightman, qui a organisé cette grande journée-débat autour de la langue française, S.E M. Eric Danon, Ambassadeur de France en Israël, pour y avoir apporté son patronage et M. Jean-Jacques Pierrat, Conseiller de coopération et d’action culturelle, Directeur de l’Institut Français d’Israël

Je salue l’ensemble des conférenciers ainsi que l’excellence du programme et des thématiques proposées.

Enfin, je ne peux débiter mon intervention sans mentionner Serge Borg, attaché de coopération éducative et linguistique à l’ambassade, un passionné qui fait rayonner la francophonie en Israël et dont j’admire l’engagement.

Sénateur des français établis hors de France, ma circonscription est le monde. En 6 ans, j’ai fait plus de 400 déplacements et traversé 98 pays. Entrepreneur, je fonctionne en mode projets. Pour ne pas papillonner, je repars de chaque pays avec un projet, un objectif.

Lors de mon déplacement en Israël, il y a tout juste 2 ans, Serge Borg m’a convaincu de faire du développement des associations FLAM (Français langue maternelle), mon projet prioritaire pour ce pays. Je vais y revenir.

Comme chaque année depuis 1970, à la date du 20 mars, la Journée internationale de la Francophonie est célébrée dans le monde entier.

La Francophonie a pour missions de :

- Promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l’Homme ;
- Appuyer l’éducation, la formation, l’enseignement supérieur et la recherche ;
- Développer la coopération économique au service du développement durable

La Francophonie, ce sont tout d’abord des femmes et des hommes qui partagent une langue commune, le français.

La Francophonie, c’est aussi une histoire en partage. Dès le VIII<sup>ème</sup> siècle, l’Église diffuse des glossaires latin-roman pour les clercs qui écrivent, mais ne parlent plus, le latin.

Je résumerais l'émergence de la langue française en 3 personnages :

**François I<sup>er</sup> d'abord** : son ordonnance de Villers-Cotterêts promulguée en 1539 impose le français pour les registres d'état-civil et pour les actes juridiques. François I<sup>er</sup> concrétise l'unité administrative du royaume dans la langue du roi.

**Richelieu ensuite** : près d'un siècle plus tard, en 1634, Richelieu crée l'Académie française. Son ambition : « rendre la langue française plus claire, en fixer l'usage, la rendre apte à exprimer les sciences et les techniques ». Et 60 ans plus tard, naît le premier dictionnaire en 1694.

**Louis XIV enfin** : 20 ans plus tard, en 1714, par le traité de Rastatt, Louis XIV consacre le français comme langue diplomatique internationale faisant foi pour les traités.

La France représente un quart de la population européenne et l'élite étrangère s'exprime en français. En 1777, l'ambassadeur napolitain à Paris, Caraccioli, écrivait : « jadis tout était romain, aujourd'hui, tout est français ». C'est en français que Frédéric II de Prusse et Catherine II de Russie correspondent avec Voltaire. Le 18 juin 1815, lorsque Blücher retrouve Wellington à Waterloo, après avoir défait Napoléon... ils échangent en français.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le français se diffuse dans la bourgeoisie libérale en formation en Europe ; Le français est la langue de la liberté et des réformes. Cette bourgeoisie libérale génère la diffusion d'un enseignement secondaire classique fondé sur les « humanités » dont le français et les auteurs français font partie. Cette diffusion va jusqu'en Russie, en Amérique latine, dans les pays musulmans.

Il faudra les deux guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle, puis la prééminence mondiale des États-Unis pour assurer le développement de l'anglais.

Après des siècles de suprématie mondiale, le français fait partie des langues majeures du globe.

- 2<sup>ème</sup> langue apprise (après l'anglais) ;
- 2<sup>ème</sup> langue d'information internationale (après l'anglais).
- 3<sup>ème</sup> langue des affaires (après l'anglais et le chinois) ;
- 4<sup>ème</sup> langue par le nombre d'internautes ;
- 5<sup>ème</sup> langue mondiale en nombre de locuteurs ;

Le dernier rapport en date de l'Observatoire de la langue française, publié en 2018, estime leur nombre à 300 millions de locuteurs, répartis sur les cinq continents. Mais nos grandes déclarations sur l'importance de la francophonie masquent notre difficulté à enseigner le français à nos enfants établis hors de France. Car notre français ne suffit pas pour en maîtriser la langue. Encore faut-il l'apprendre. Ceci est devenu un défi.

Il n'est pas rare de voir arriver des étrangers dans des consulats ayant réussi un test de langue française pour obtenir notre nationalité, tandis que leurs conjoints, eux français, ne maîtrisent pas un traitre mot de la langue de Molière.

Élu du Royaume-Uni, j'étais en 2007 à Londres devant les bureaux de vote de l'élection présidentielle. J'étais frappé de voir des gens venir me parler en anglais pour connaître la procédure pour voter. Comment peuvent-ils se déterminer s'ils ne parlent pas la langue des candidats ? Nous évaluons à 15%, les Français nés au RU qui ne maîtrisent pas notre langue ; 50% aux États-Unis, en Australie ou au Sénégal ; 66% en Amérique latine, voire 80% comme estimé par le consul général en Israël.

Le réseau de l'EFE scolarise moins de 25% des enfants français résidant à l'étranger. Quant aux autres, s'ils ne l'apprennent pas dans l'école du pays, ils disposent d'une solution d'apprentissage de notre langue à travers le programme FLAM, Français langue maternelle.

Concrètement, des associations, généralement créées à l'initiative de parents, permettent aux enfants de se familiariser avec la langue française sur un mode ludique et dans un contexte extrascolaire.

Au Royaume-Uni, plus de 4 000 élèves suivent ainsi des cours de français tous les samedis. À la rentrée de septembre, 2020, dans chaque école Flam outre-Manche, on observait que deux ou trois familles ont retiré leurs enfants, faute de pouvoir payer la cotisation, suite aux effets de la crise Covid.

Cela fait des années que je demande un « Chèque Éducation » pour permettre aux enfants de nationalité française à l'étranger d'apprendre notre langue, au travers notamment des associations Flam.

J'ai proposé en novembre dernier qu'un chèque éducation FLAM soit pris sur nos crédits sociaux pour permette aux familles, qui n'en ont plus les moyens, de maintenir leurs enfants dans l'apprentissage du français.

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian tout comme la commission finances du Sénat ont été sensibles à l'argument. Cet amendement a été voté sans opposition. Reste à le mettre en œuvre.

Nos autoentrepreneurs en Israël ont bénéficié d'un soutien dans le cadre de l'aide sociale. Cette initiative s'est révélée si bénéfique que la décision a été prise il y a 2 semaines par la direction des Français de l'étranger de l'étendre au monde entier.

Fort de cette expérience réussie, nous pourrions renouveler la démarche pour qu'Israël, soit le premier pays à mettre en œuvre ce chèque éducation pour dynamiser le réseau des associations FLAM.

Si à l'issue de cette journée, notre ambassadeur Eric Danon invitait le poste à lancer cette démarche, il serait à nouveau un précurseur.

Nous pourrions alors avancer sur le projet que Serge Borg et moi nourrissons en commun pour qu'un jour tous les Français nés en Israël maîtrisent notre langue.

Pour conclure, je voudrais mentionner la question éventuelle de l'adhésion d'Israël à l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Avec près de 10% de la population francophone, nous sommes nombreux à penser qu'Israël mériterait de rejoindre l'OIF.

Je suis convaincu que la France veillerait à ce que les mérites d'une candidature d'Israël soient bien pris en compte dans le cadre de l'examen des dossiers afin d'obtenir un consensus.

La Francophonie joue toujours un rôle déterminant dans la diplomatie. Lors des discussions sur la normalisation des relations entre le Maroc et Israël, j'ai appris qu'elles s'étaient tenues en Français.

Le choix du français comme langue neutre pour soutenir une diplomatie bienveillante nous a réjoui. Cela aurait plu à Louis XIV, le roi soleil qui a su faire rayonner notre langue comme nul autre pour en faire la langue de la diplomatie.

Je vous remercie.